
Réunion publique transition écologique du 09/02/24 sur la thématique de l'eau
Compte-rendu

Animation / encadrement :

- M. Gaëtan BOYER, service eaux et réseaux – communauté d'agglomération de Lens-Liévin
- M. Ludovic DUBO, conseiller délégué à la transition écologique – ville de Bully-les-Mines
- Mme Mathilde CADEZ, chargée de mission cohésion sociale – ville de Bully-les-Mines

Participant·es :

- M. Didier BACCIONI
- M. Jean-Claude BIGET
- M. Rémi CHIMOT
- M. Jean-Pierre DEZOTEUX
- Mme Jacqueline LIENARD
- M. Sébastien LINOTTE
- M. Pierre MONTABONE
- M. Jean-Marc RAMEZ
- Mme Chantal TORZ
- Mme Christine TORZ

Élu·s présent·es :

- Mme Maryse BACCIONI
- Mme Catherine DAMBRINE
- M. Pascal FOUQUART
- Mme Claudine MOUTOIR
- M. Marcel OBIN
- Mme Jeannine POUCHAIN
- M. Stéphane SIKORA

Note : ce compte-rendu est un complément à la présentation jointe, développée par M. Gaëtan Boyer lors de la rencontre du 9 février 2024.

Introduction

Cette réunion publique a lieu dans le cadre de la politique environnementale de la commune, mais aussi de son engagement sur la démocratie participative. Elle s'inscrit à la fois dans la volonté de la ville de porter des projets écologiques (plan de sobriété, plan de sensibilisation des équipes pédagogiques des écoles, plan abeilles, Repair Café...) et dans la démarche de participation des habitants (à l'instar des ateliers mobilité).

Ce temps d'échange sur le thème de l'eau est le second atelier, après le temps généraliste sur la transition écologique avec l'ambassadeur développement durable du 8 décembre 2023.

Remarques complémentaires à la présentation jointe

- Pas d'augmentation du prix de l'eau depuis 10 ans sur la CALL
- Pluie décennale = période d'occurrence, pluie sensée arriver tous les 10 ans, c'est une base pour dimensionner les réseaux. Certains réseaux anciens sont aujourd'hui insuffisants
- La CALL accompagne des communes sur les travaux de voirie, avec diagnostics sur l'état des réseaux + résorption des points noirs sur le réseau d'eau
- Les « tanks » installés à Bully suite aux épisodes d'inondations d'il y a quelques années permettent d'infiltrer l'eau et donc de recharger les nappes
- Les « excès » d'urbanisation, la disparition des anciens champs autour des villes peuvent entraîner des difficultés d'infiltration et des problématiques d'imperméabilisation. Aujourd'hui des règles d'urbanisme de la CALL notamment imposent au maximum l'infiltration sur les parcelles urbanisées, pour limiter les phénomènes de ruissellement (infiltration à la parcelle par exemple). De nombreux projets de construction et d'aménagement reçoivent des avis défavorables car ils peuvent avoir un impact négatif concernant la préservation et la gestion de la ressource en eau.
- Les nappes ont un cycle naturel avec des moments où elles sont plus ou moins chargées. Certaines sont plus ou moins réactives aux précipitations. Pour la commune de Bully, on peut être alimenté par 3 sources en même temps : Wingles, Liévin (forages) et Aire-sur-la-Lys (prise d'eau en surface). En fonction du moment de l'année, on n'a pas forcément la même provenance de l'eau.
- Analyses réglementaires + analyses d'auto-contrôle pour vérifier la qualité de l'eau. Si souci de qualité de l'eau, système de coupure ultra sécurisé ou d'isolement de l'eau polluée (au niveau des châteaux d'eau notamment). Si les usagers doivent être prévenus en urgence, système d'alerte par appel ou SMS avec les bases de données du délégataire. Sur la CALL, on est assez préservés, la seule question qui peut parfois se poser concerne les nitrates (pas de souci de plomb, de nickel, etc). L'eau distribuée est bonne sur l'ensemble des critères physico-chimiques analysés. Des unités de dénitrification permettent de sortir de l'eau conforme aux critères si nécessaire.
- Test de récupération d'eau sur la CALL. Ne serait-ce pas mieux de faire comme la communauté urbaine d'Arras qui donne un remboursement sur présentation d'une facture si acheté dans un commerce du territoire ? La CALL a choisi de donner le récupérateur (+ kit d'économie) et d'aller chercher la population à cette occasion pour sensibiliser à la sobriété.
- Télérèlève en expérimentation sur les gros consommateurs (ex : bâtiments municipaux) + sur la commune de Gouy-Servins.